

## LE MOT DU PRÉSIDENT



# SINISTRE

**Dimanche 11 Janvier 2009, 4 heures du mat.**

La nuit est paisible à Pont-à-Marcq après trois jours de pluie, mais le sommeil de Monsieur A. est bientôt perturbé par une odeur nauséabonde qui provient du rez-de-chaussée. Intrigué, il se lève précipitamment pour aller voir ce qui se passe en bas. Il enfle ses pantoufles et se dirige vers l'escalier qui mène au rez-de-chaussée, mais à peine a-t-il atteint la quatrième marche qu'il lâche un juron tonitruant : « Mer...! »

...La fin du mot a été engloutie par les flots... car sa pantoufle a brusquement dérapé sur une surface gluante et tout son corps s'est retrouvé plongé dans une eau visqueuse et bourbeuse. Pendant quelques secondes, on n'aperçoit plus que son crâne dégarni pataugeant au milieu de détritiques divers et d'où se dégagent des bulles malodorantes, voire pestilentielles.

**Dimanche 11 Janvier 2009, 4h 15 du matin, à Ennevelin.**

Au même moment, Monsieur R., alerté par son instinct hydraulique, s'est réveillé en sursaut, et mû par un sinistre pressentiment, il s'est levé énergiquement malgré la fatigue, pour aller consulter, sur son ordinateur, le site [www.sosmarque.com](http://www.sosmarque.com) où il pourra visualiser le niveau de l'eau de la rivière grâce à la webcam installée à Tourmignies.

Il est vrai que depuis quelques jours, il en est tombé un certain volume, suite à des averses diluviennes, mais hier encore, la Marque semblait se comporter raisonnablement et comme il n'a pas plu cette nuit, il n'y a aucune raison pour qu'elle sorte de son lit justement aujourd'hui. Mais par acquit de conscience, Monsieur R. préfère en avoir le cœur net et il se connecte donc sur le site internet.

Et là, stupeur !

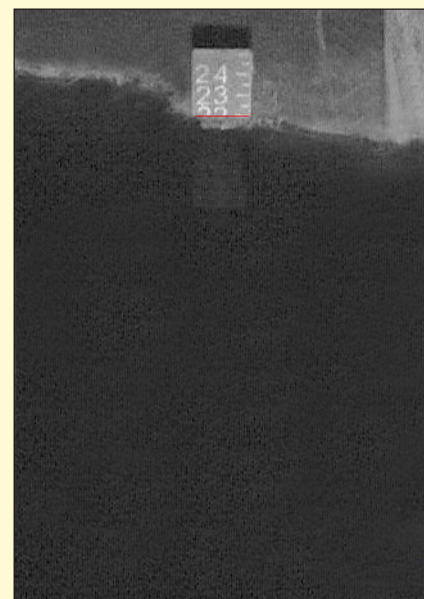
Le niveau de la Marque atteint 2m 20 !

Du jamais vu ! Sauf peut-être en l'an 2000, quand la rivière avait malencontreusement débordé à trois reprises successives, mais il faut dire qu'à cette époque, il n'existait aucun contrôle de ce genre... Et c'est un temps si lointain !

Monsieur R. s'habille précipitamment et enfle ses bottes cuissardes par pure précaution. Il sort de chez lui, du côté du jardin, mais il rebrousse aussitôt chemin, car il a vu, là-bas, au loin, la marque qui commençait à faire des remous inquiétants.



**Webcam de Tourmignies  
le 10 janvier 2009 à 19h15**



**Webcam de Tourmignies  
le 11 janvier 2009 à 04h15**



### Dimanche 11 Janvier 2009, de 5h à 6 h du mat.

Réveillée par son mari, Madame R., sans même prendre le temps de déguster son petit café du matin, s'est aussitôt mise à l'ouvrage, comme il est prévu dans le « plan d'intervention » élaboré quelques années auparavant, par l'association S.O.S Marque, en cas d'inondation intempestive.

Elle a pour mission d'alerter par téléphone tous les militants qui se sont portés volontaires pour une telle opération et dont elle possède la liste complète : la liste des « douze salopettes » comme elle a coutume de l'appeler. Et pendant une bonne heure, le téléphone retentit dans tous les villages des alentours.

Rendez-vous est donné à tous ces bénévoles, en amont du cours d'eau, du côté de Tourmignies, car il s'agit avant tout, de prendre la mesure exacte de l'étendue des dégâts et de se faire une idée globale de la situation.

### Dimanche 11 Janvier, 7 heures du matin

**La Pévèle** se réveille lentement, en ce deuxième dimanche de l'année, et les premiers habitants qui se risquent à mettre le nez dehors, découvrent un paysage bouleversant : en l'espace d'une nuit, la nature a basculé dans l'extravagance et à certains endroits, plus rien ne ressemble à ce qu'il y avait la veille.

**A Tourmignies**, la Marque a emprunté carrément la route principale ainsi que les routes adjacentes et dévale à toutes pompes vers l'aval, en charriant tout ce qu'elle trouve sur son passage. Et en déversant dans toutes les maisons du bord de route des cadeaux pleins d'eau et des torrents de boue qui pue. Les riverains affolés, en pyjama ou en caleçon, se démènent au milieu de cette fange infecte pour sauvegarder le mobilier qui est encore épargné.



**A Pont-à-Marcq**, à côté du pont de la rue Nationale, le jardin du président est devenu un véritable lac, d'où émergent des arbres centenaires qui apparaissent totalement incongrus dans ce paysage fantasque. Tout en haut d'un arbre, un petit chat miaule et les premiers badauds venus contempler le spectacle, en restent baba !

Quant à Monsieur A., il a enfin réussi à s'extirper de son engouffrement et il avance péniblement, tout trempé, à travers tout un tas d'objets qu'il ne reconnaît plus.

Quand enfin, il parvient dans les ateliers de l'Entreprise de son fils qui jouxte son habitation, il pousse un cri de désespoir : c'est un désastre, car tout est détruit !

Les machines-outils ne pourront plus jamais servir, pour la plupart ; l'eau atteint près d'un mètre de hauteur ; les canapés qui venaient d'être confectionnés flottent au milieu d'un bric-à-brac époustoufflant, et sont bons à jeter aux encombrants...

Le désastre est géant et Monsieur A. ne sait plus du tout ce qu'il doit faire. C'est à ce moment-là qu'arrive un commando de bénévoles, détaché du groupe des douze salopettes, pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être.

**A Ennevelin**, le spectacle est tout aussi consternant vers le Pont du Zéqueul : tous les canards de Monsieur P. ont pris la poudre d'escampette et le caquetage de ses poules couvre à peine les cris de lamentation qui émanent des sinistrés voisins.





### Dimanche 11 Janvier 2009, 8 heures du mat.

Dans tout le bassin versant, en amont de la Marque, une foule de curieux déambule sur les quelques routes encore praticables, pendant que les riverains se débattent chez eux, en pataugeant dans la boue et dans la gadoue. Les pompiers sont sur tous les fronts, et les bénévoles de l'association se sont, à présent, tous mobilisés, eux aussi : on en compte maintenant une bonne trentaine qui aident les uns et les autres à gérer au mieux ce terrible sinistre.

Mais alors que le ciel semble être plutôt clément, ce matin, voilà qu'un bruit sourd s'amplifie encore plus terrifiant que le tonnerre : **c'est la colère qui gronde !**

Une colère sourde que partagent tous ceux qui, depuis huit ans, se sont investis à fond, à coups de réunions et de manifestations diverses, pour tenter de trouver des solutions durables et empêcher précisément qu'une telle catastrophe se reproduise.

En effet, tous ceux qui se sont battus pour le projet ont maintes fois déploré la lenteur administrative et sa force d'inertie. Alors **la rumeur publique** s'amplifie et se répand encore plus vite que le cours torrentiel de l'eau : les mots circulent à travers toute la contrée et l'on entend parler d'imprévoyance, d'abandon, de défection.

Huit ans de militantisme pour en arriver là !

Et maintenant qui va payer les dégâts ?

Qu'a-t-on fait du principe de précaution ?

Quel est donc le Responsable de ce désastre qui anéantit le devenir d'un grand nombre de riverains ?

En clair, qui va porter le chapeau ?



### ET MAINTENANT ?

Vous l'avez tous compris : le récit que vous venez de lire est fictif, car il n'y a pas eu la moindre inondation en ce Dimanche 11 Janvier 2009. Mais s'agit-il vraiment d'une fiction ? En êtes-vous si sûrs ? ... Dans la mesure où tous les événements qui y sont relatés se sont réellement produits antérieurement, dans des circonstances parfois différentes (comme l'immersion totale de l'un de nos adhérents, par exemple) ou en des temps plus lointains (en l'an 2000, principalement).

Alors que tout part à vau-l'eau et que le climat se dégrade de plus en plus, est-il bien raisonnable de laisser s'enliser un projet d'aménagement préparé depuis bientôt 8 ans et qui serait susceptible de protéger les riverains d'une éventuelle catastrophe, comparable à celle que l'on a connue le 25 Décembre 1999, le 30 juillet 2000 et le 03 Décembre 2000 ?

Faut-il attendre un nouveau drame pour que les acteurs institutionnels accélèrent l'instruction du dossier Marque ? C'est le principe de précaution qui doit être appliqué rapidement, car il est le fondement même de l'Action qu'ont menée tous ceux qui ont participé au projet.

Compter sur la clémence des cieux, c'est prendre le risque que les éléments se déchaînent à nouveau, et qu'un jour, la réalité dépasse la fiction... N'est-ce pas quelque peu irréaliste quand on sait que les dérèglements de la nature sont de plus en plus violents par les temps qui courent ?

Faudra-t-il attendre de nouvelles victimes ?

### ET POURTANT

Cette mise en garde contre une éventuelle lenteur, ne doit cependant pas minimiser l'énorme travail accompli par tous les acteurs concernés depuis plusieurs années, et tout particulièrement Jamila Bentrar, chargée de mission à l'environnement et Bernard Chocraux, vice-président de la CCPP, que nous remercions ici.

**Et Meilleurs Voeux à Tous !**



# DOSSIER MARQUE ET INONDATIONS

## Aménagements hydrauliques

- Une enquête publique, instruite par le service de la Police de l'Eau, a été ouverte courant juin. Elle concernait la loi sur l'eau, l'étude d'impact sur l'environnement et la demande d'intérêt général.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable accompagné de recommandations concernant :

- La concertation avec la population ;
- La gestion des zones d'expansion de crues ;
- L'échange de terres cultivables ;
- La préservation de l'environnement.

Nous attendons l'avis du Préfet sur ce dossier.

- Une seconde enquête publique, instruite par la préfecture, doit être ouverte. Elle concerne la Demande d'Utilité Publique, et la mise en conformité des PLU des communes concernées par le projet afin que le règlement soit compatible avec les travaux à réaliser.

Le dossier est dans la phase de consultation des services instructeurs (Conseil Général, Agence de l'eau, DIREN, DDE, ...) qui feront éventuellement des remarques dont le Maître d'ouvrage devra tenir compte avant que le dossier soit soumis à enquête publique.

- Les négociations pour l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation des aménagements sont en cours

## Entretien de la Marque et de ses affluents

Un an que la CCPP utilise les services d'un atelier d'insertion " INTERM'AIDE " (1 encadrant + 8 personnes en recherche d'emploi) pour entretenir la Marque et ses affluents (son occupation principale) mais aussi pour l'entretien des chemins de randonnées ou divers travaux d'espaces verts dans les communes.

Commencé en novembre 2007 à ENNEVELIN (pont sur la CD 145 FRETIN-TEMPLEUVE), l'entretien de la Marque sera terminé au printemps prochain à MONS EN PEVELE.

Les travaux consistent à :

- Enlever les embâcles, branches ou arbres en travers du lit de la rivière ;
- Retirer les corps flottants, (bouteilles, boîtes, plastiques, pneus, ...). 30 m<sup>3</sup> sur 10km de cours d'eau ont été enlevés ;
- Elaguer les branches qui gênent la circulation de l'eau ;
- Abattre les arbres qui risquent de tomber dans le cours d'eau en emportant une partie de la berge ;
- Débroussailler les berges ;
- Planter des végétaux sur les berges qui en sont dépourvues pour les stabiliser et réduire l'érosion.

Après la Marque, l'atelier d'insertion interviendra sur les principaux affluents tout en assurant une surveillance sur les secteurs déjà nettoyés.

Satisfait du travail d'INTERM'AIDE, la CCPP a renouvelé son contrat pour 2 ans avec une équipe étoffée à 13 personnes et un encadrant supplémentaire afin de satisfaire toutes les demandes d'intervention.

## Une nouvelle inondation est-elle encore possible ?

A l'exception de deux sérieuses alertes en février 2003 et juillet 2005, nous n'avons pas connu d'inondations sur le haut bassin versant de la Marque depuis 2000 ce qui fait dire à certaines personnes que " les travaux réalisés sont efficaces ".

Dans les faits, aucuns travaux pour réduire le risque d'inondation n'a été réalisé. Un projet est en cours depuis 2001 pour la réalisation de zones d'expansion de crues, que nous vous avons présenté dans nos précédents numéros, mais nous en sommes encore aux enquêtes publiques pour obtenir les autorisations préfectorales de réalisation.

Si ces dernières années la Marque n'a pas atteint des niveaux inquiétants c'est que les conditions de pluviométrie, à l'origine des inondations, que l'on a connues par le passé, n'étaient (heureusement) pas réunies :

- Fortes précipitations (60 à 90 mm / m2) en quelques heures (juillet et décembre 2000, juillet 2005) ;
- Cumul de précipitations durant plusieurs jours (février 2003).

Le 5 juillet 2005 le bassin versant de la Marque a connu des pluies importantes :

- La Neuville : 55 mm
- Mons en Pévèle : 61 mm
- Attiches : 62 mm
- Tourmignies : 82 mm
- Avelin : 85 mm
- Pont-à-Marcq : 75 mm
- Ennevelin : 77 mm

Ce jour là, le niveau des eaux a atteint le seuil de plusieurs habitations à Tourmignies, Pont à Marcq, Ennevelin. Il aurait suffi que les pluies durent ½ heure de plus ou que sur les communes de La Neuville, Mons en pévèle, Attiches tombe 80 mm d'eau pour connaître un nouveau décembre 2000.

Ce jour là, Cappelle en Pévèle a été fortement touchée et de nombreuses maisons inondées.

Les travaux, en cours, d'entretien de la Marque et de ses affluents, ont pour but d'assurer un meilleur écoulement de l'eau et de protéger les berges mais ils ne sont pas la solution pour réduire les inondations d'autre part en accélérant le débit on aggrave la situation en aval d'où l'utilité des zones d'expansion de crue.

Bien que des mesures aient été prises, par certaines communes (insuffisantes) pour réduire le ruissellement dû à l'imperméabilisation des sols, ou par l'Etat avec le PPRI, **le risque d'inondation s'est accru depuis l'année 2000 et va continuer de s'accroître dans les décennies à venir.**

Depuis l'an 2000 nous avons estimé à 10ha les surfaces imperméabilisées (constructions, voiries) dans cette estimation n'entrent pas les lotissements ou zones d'activités pour lesquels est prévu un dispositif de récupération des eaux pluviales.

**Aujourd'hui, dans les mêmes conditions de pluviométrie connues en décembre 2000, les inondations toucheraient plus d'habitations et les dégâts seraient plus importants.**

Les crues ne sont pas cycliques, **et si ces dernières années, nous n'avons pas connu d'inondations, nous ne sommes pas pour autant à l'abri d'une nouvelle catastrophe** contre laquelle les aménagements prévus peuvent nous protéger.

Ces aménagements joueront leur rôle de protection durant 100,200, ... ? Années au cours desquelles ils protégeront les habitations contre de nombreuses inondations.

A terme, en plus de la tranquillité gagnée pour les habitants soumis au risque d'inondation, le bilan (coût des dommages évités – coût des aménagements) sera positif.

Ils permettront aussi de faire face à l'augmentation de l'imperméabilisation des sols des nouvelles constructions et aux variations climatiques prévues.

## Installation d'une station météo par l'université de Lille 1

L'université de LILLE 1, en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Pévèle, a installé une station météo dans le domaine d'Assignies à Tourmignies (propriété de la CCPP) pour permettre à ses étudiants de travailler sur les données climatiques et de déterminer l'élévation du niveau de la Marque en fonction de la pluviométrie.

Les mesures suivantes seront à leur disposition :

- Température et l'humidité relative de l'air.
- Pression atmosphérique.
- Humidité relative du sol.
- Pluviométrie.
- Rayonnement solaire.
- Vitesse et direction du vent.
- Hauteur d'eau de la Marque.

Elles sont enregistrées dans la station toutes les 10mn et transmises toutes les heures vers un serveur consultable par internet.

Un panneau solaire alimentant une batterie permet à la station d'être autonome.

M. CARIDROIT conseiller à Cobrieux et professeur à l'université de Lille avec qui nous avons eu des contacts réguliers concernant le projet d'aménagements hydrauliques mais aussi sur la nécessité d'équiper le bassin versant de pluviomètres, a souhaité que nous soyons associés à la gestion de cet équipement ce que nous avons accepté bien volontiers;

Dans ce cadre nous avons participé à l'installation du matériel et à un formation au logiciel de consultation des données et de gestion des paramètres de la station.

Nous remercions M. CARIDROIT et l'université pour la confiance qu'ils nous témoignent.





## VILLERS PLOUICH, village inondé et pourtant sans rivière

A la mi-décembre, trois membres de l'association se sont déplacés à Villers Plouich pour remettre un chèque de mille euros au CCAS de la commune. Que s'est-il donc passé dans ce petit village tranquille qui ait pu interpeler SOS Marque et la conduire à apporter une aide financière ?

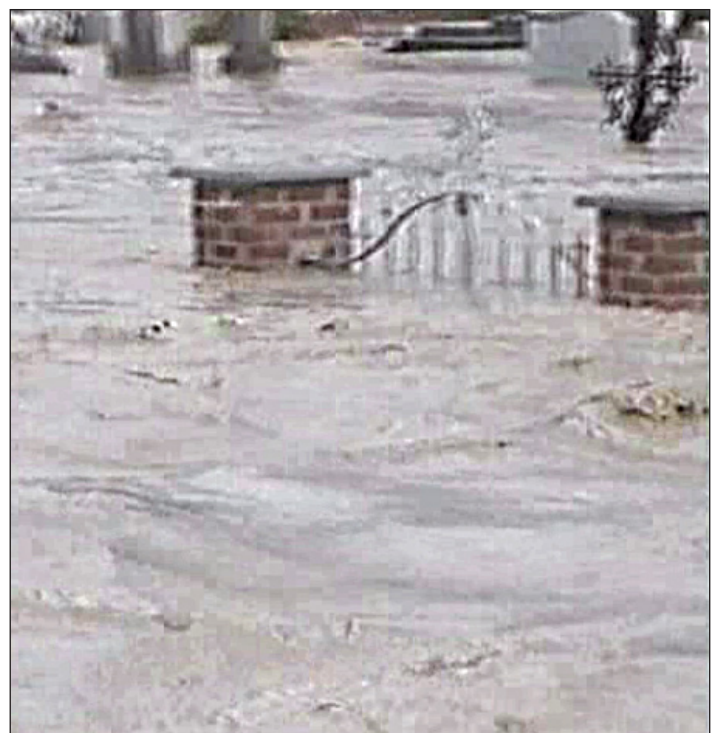
Quelques semaines plus tôt, le 11 septembre après-midi (une date déjà mémorable !), un gros nuage orageux s'approche des hauteurs de Villers Plouich, petit village encaissé du Nord de la France ; le tonnerre gronde et des pluies abondantes s'abattent sur la région. Les eaux de ruissellement descendent et inondent les rues du centre du village. A la mairie, une personne s'en inquiète. En effet, l'eau monte dans la rue principale, mais ce n'est pas la première fois, après tout qu'un orage provoque une petite inondation à Villers. Mais le nuage reste bloqué au-dessus de la contrée. Des trombes d'eau maintenant tombent sans discontinuité. Les flots chargés de boue dévalent les pentes et grossissent les ruisseaux déjà formés. Cette fois, c'est la panique. Des torrents de boue pouvant atteindre 2 mètres de hauteur déferlent dans les rues, les maisons, les fermes, le cimetière, emportant tout sur leur passage.

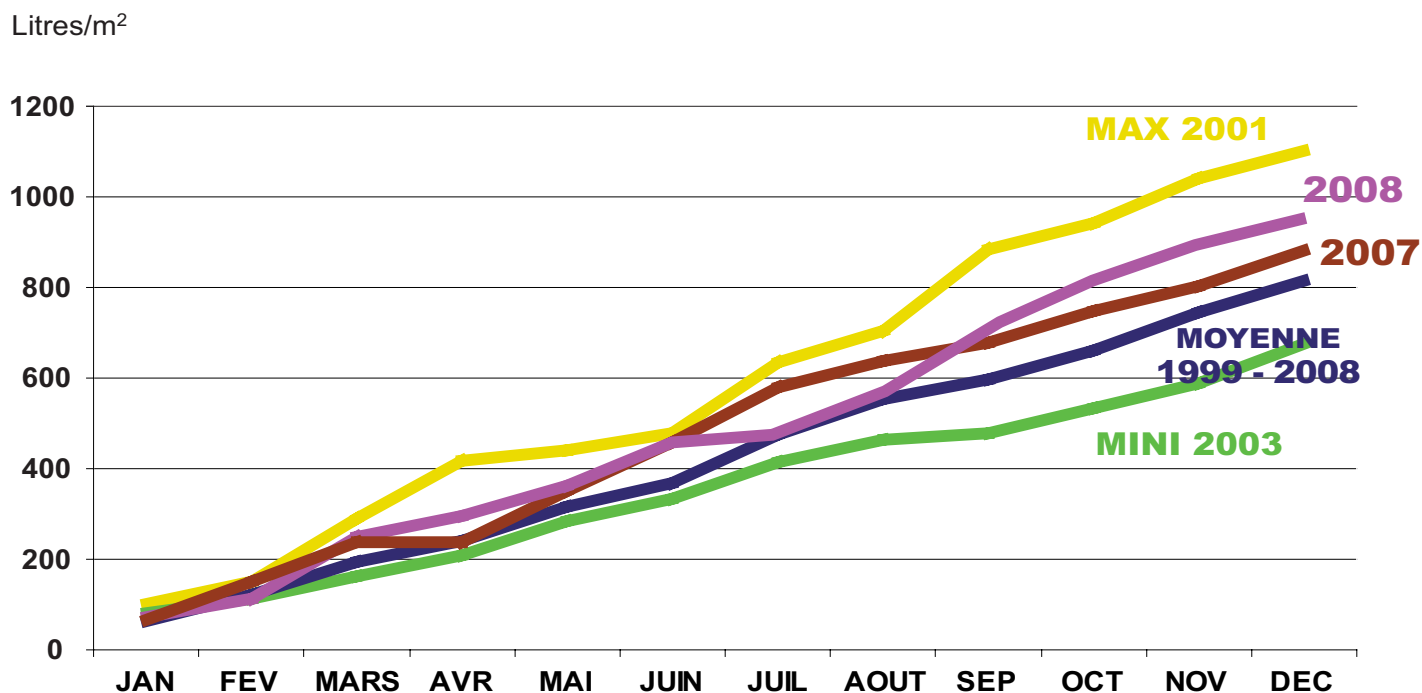
Très vite, la municipalité et la population toute entière réagissent pour sauver les vies avant tout. Malheureusement, il sera trop tard pour une employée de la mairie, surprise par la trop rapide montée des eaux dans sa maison. Tout est dévasté : un vrai cataclysme ! Seuls les agriculteurs avec leurs engins peuvent atteindre la zone sinistrée.

Alertés par le maire, les secours arrivent très vite. Une grande solidarité se met en place avec les villages environnants plus ou moins touchés par l'orage, et également avec le département, la région et différents organismes et associations.

De mémoire d'homme, cette catastrophe ne s'était jamais produite dans la région. C'est la conjugaison d'un évènement climatique exceptionnel : un orage avec des précipitations extrêmement élevées (300mm/m<sup>2</sup> \*) et de la topographie de la région très favorable aux ruissellements qui est à l'origine de ce cataclysme.

*\* Dans la Pévèle, les précipitations les plus élevées enregistrées sont de l'ordre de 80 à 90mm sur 24 heures.*





## RENDEZ-VOUS

Assemblée Générale de l'Association S.O.S Marque,  
le **vendredi 6 février 2009 à 19 h**  
*Salle Denis Cordonnier (ancien restaurant scolaire) à Pont-à-Marcq.*

Tous les Adhérents  
y sont cordialement conviés !

